

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CADP, 40 AVENUE DU 6 JUIN 14000 CAEN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 3 000 €.

M Ali ONAL, représentant de la société A2BAT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 9 BIS RUE DES LIBERATEURS TILLY LA CAMPAGNE 14540 CASTINE EN PLAINE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Ali ONAL	150	1 500 €
M Aladdin ONAL	90	900 €
MME Zehra ONAL	60	600 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lisa DECAEN
Chargée d'affaires professionnels

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel

3 Rue Léopold Sédar Senghor
14460 COLOMBELLES

Fax 02 31 35 28 19





Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CADP, 40 AVENUE DU 6 JUIN 14000 CAEN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 3 000 €.

M Ali ONAL, représentant de la société A2BAT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 9 BIS RUE DES LIBERATEURS TILLY LA CAMPAGNE 14540 CASTINE EN PLAINE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Ali ONAL	150	1 500 €
M Aladdin ONAL	90	900 €
MME Zehra ONAL	60	600 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lisa DECAEN
Chargée d'affaires professionnels

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel
3 Rue Léopold Sédar Senghor
14460 COLOMBELLES
Fax 02 31 35 28 19